



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Montpellier, votre nouveau
lieu de vie.

BIENVENUE À
MONTPELLIER





L'ARRIVÉE À MONTPELLIER /

- ◆ Un grand service d'accueil international et central pour les étudiants des universités et partenaires

À Montpellier, le Service d'Accueil International Étudiants/Chercheurs (SAIEC) vous accompagne dans vos démarches administratives et pratiques, quelle que soit votre université de rattachement (Université de Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes, Université de Perpignan - Via Domitia).

Le SAIEC est une plateforme d'accueil multiservices où une équipe d'étudiants polyglottes vous reçoit toute l'année.

Différentes aides sont à votre disposition :

- une feuille de route personnalisée, **E-International Welcome Desk solution** pour connaître toutes les démarches à suivre avant votre arrivée et pour votre installation en quelques clics !

Pour accéder à la feuille de route :
<https://www.saiec.fr/>

- un guichet unique pour toutes vos démarches (étudiants et chercheurs) : titre de séjour, CAF, CPAM ;
- un dispositif de parrainage international (Montpellier, Nîmes et Perpignan) ;
- le Centre de services EURAXESS Occitanie pour les doctorants et chercheurs internationaux.

Adresse : Accueil International Étudiants/Chercheurs (SAIEC), 8 rue de l'École Normale, 34090 Montpellier.

Accueil : ouvert toute l'année les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous.

Accès : Tramway ligne 1, arrêt Stade Philippidès.

Contact/Informations : 04 67 41 67 87.

Pour en savoir plus :



- téléchargez le guide Étudier à Montpellier, Nîmes et Perpignan disponible en français et en anglais :

<https://languedoc-roussillon-universites.fr/Accueil> > Guide

- consultez le site de l'Accueil International :
www.saiec.fr

◆ Le parrainage international

Vous pouvez être accompagné par une marraine ou un parrain à Montpellier !

Les universités de Montpellier, Nîmes et Perpignan et le CROUS Montpellier-Occitanie proposent un dispositif gratuit d'accueil personnalisé pour les étudiants internationaux. Des étudiants français ou étrangers bénévoles vous accueillent, vous accompagnent et vous guident :

<https://www.parrainage-international.fr>

◆ L'accueil des doctorants et des chercheurs

Le Centre de services EURAXESS Occitanie offre une assistance personnalisée gratuite pour les doctorants, chercheurs et leurs familles :

www.euraxess-lr.fr

◆ L'accueil dans les établissements

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants
> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux et en région :

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants et chercheurs : www.euraxess-lr.fr



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À MONTPELLIER /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

l'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.



Le CROUS Montpellier-Occitanie et les universités de Montpellier ont créé un dispositif d'aide à la recherche d'un logement (PHARE) pour les étudiants internationaux. Le dispositif est présent dans les locaux du SAIEC, tout au long de l'année. En savoir plus : www.saiec.fr > Le PHARE

Le CRIJ d'Occitanie (Centre Régional d'Information Jeunesse), propose un guide pour mieux se loger dans la région :

<https://www.crij.org> > Se loger > Guide logement Occitanie

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **Pour un hébergement temporaire**, consultez le moteur de recherche de l'Office de Tourisme de Montpellier qui recense toutes les résidences hôtelières :

<https://www.montpellier-tourisme.fr/>

> hébergements > résidences de tourisme

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS de Montpellier - Occitanie**

2 rue Monteil, 34000 Montpellier.

Accès : Tramway ligne 1, arrêt Boutonnet.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Un service international est ouvert sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h, et sans rendez-vous le vendredi de 13h à 16h.

Contact : 04 73 34 64 14.

Site internet : <http://www.crous-montpellier.fr/>

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés** : quelques établissements privés de Montpellier adhèrent à Studapart, une plateforme de logements privés : www.studapart.com

Trouvez d'autres résidences privées, en consultant par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.location-etudiant.fr> > Montpellier

- <https://www.immojeune.com>

- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

vous propose d'évaluer vos droits :

32 30 ou www.caf.fr

LES DÉPLACEMENTS À MONTPELLIER



Si vous arrivez à l'aéroport de Montpellier-Méditerranée, pour trouver le meilleur moyen de vous rendre où vous le souhaitez, consultez le site

<https://www.montpellier.aeroport.fr> > accès > en transports publics



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway), de jour comme de nuit : <http://www.tam-voyages.com/>



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux : www.ter.sncf.com/occitanie
La SNCF et la Région ont mis en place, dans toute l'Occitanie, des billets à petits prix pour voyager sur les lignes locales :

<https://www.ter.sncf.com/occitanie/tarifs-cartes/petits-prix>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://www.blablacar.fr/bus> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le **covoiturage**, utilisez les services de Montpellier Méditerranée Métropole qui a lancé un service de covoiturage du quotidien sur l'ensemble de ses 31 communes. À la clef, des trajets gratuits pour les passagers et une rétribution financière pour les conducteurs. Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, s'inscrire gratuitement sur l'application www.klaxit.com



Pour être plus autonome, utilisez les **vélos en libre-service**, disponibles dans une cinquantaine de stations :

<http://www.tam-voyages.com> > s'informer > Vélomag

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études) :

- à l'Université de Montpellier, Service Handiversité :

<https://www.umontpellier.fr/campus/handicap>

- à l'Université Paul Valéry Montpellier 3, Mission

handicap : <https://www.univ-montp3.fr> > Université

> Handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Montpellier.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas :

- de l'Université de Montpellier qui dispose d'un service de médecine de prévention avec plusieurs antennes dans la ville :

<https://www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap>

- de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 qui dispose également d'un service de santé :

<https://www.univ-montp3.fr/> > Université > Handicap > Mission handicap

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecoledete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, plusieurs adresses :

• **le CRIJ d'Occitanie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages pour tous les jeunes : <https://www.crij.org/fr/>

• **le site Jobaviz du CROUS jobs étudiants** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>

• **Le Forum Entreprises Triolet**, organisé à Montpellier par plusieurs établissements, permet une rencontre entre entreprises et étudiants afin notamment de trouver un stage ou un emploi : <https://forum-entreprises-universite.edu.umontpellier.fr/>

• **le site national** : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/emplois>



LES SORTIES À MONTPELLIER /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement ou en consultant :

- le site de l'Université de Montpellier :

<https://www.umontpellier.fr/campus/sport>

- le site de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 :

<https://www.univ-montp3.fr> > Vie de campus > Sports

À Montpellier, vous pouvez aussi trouver un choix varié et complet d'équipements sportifs ou de loisirs, grâce à la carte Montpellier Sports (5 euros) qui permet d'accéder à plus de 50 disciplines encadrées :

<https://www.montpellier.fr/484-carte-montpellier-sports.htm>

Il existe à Montpellier une **recyclerie de matériel**

sportif : <https://lezpriprietequipe.org/contact/>

Adresse : 465 avenue Jean Mermoz, 34000 Montpellier.

Heures d'ouverture (pour donner et s'équiper) :

du mercredi au samedi, de 13h à 18h.

Contact : contact@lezpriprietequipe.org et 04 11 93 79 73.

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante) ou rendez-vous sur les pages réservées à la vie associative sur le site de l'Université de Montpellier :

<https://www.umontpellier.fr> > campus > vie associative

Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À Montpellier, l'association **ESN (Erasmus Student Network)** est une association d'accueil des étudiants internationaux très active :

<http://montpellier.ixesn.fr/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Montpellier propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <https://www.montpellier.fr> > Actions > l'essentiel de la culture

• La Ville de Montpellier organise notamment des *Cafés à thème*, lieux d'échanges et de débat public autour de sujets variés :

<https://www.montpellier.fr> > rechercher « Cafés à thèmes »

• À l'Université de Montpellier, le Service art et culture met les cultures contemporaines à la portée de tous les étudiants :

<https://www.umontpellier.fr/campus/art-et-culture>

Voir aussi le Centre culturel de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 : <http://ccu.univ-montp3.fr/>

• Le CROUS de Montpellier a créé un Pass'culture, le **Yoot**, qui vous permet d'accéder à des spectacles à des tarifs très réduits : <https://yoot.fr/>

• **Pour se distraire ou se cultiver, à Montpellier, on trouve :**

- 8 cinémas (ville et banlieue), avec de très nombreuses salles, dont 2 cinémas d'Art et d'Essai, Diagonal et Utopia (tarifs étudiants, cartes de fidélité).

- une dizaine de grands musées, tarifs réduits pour les étudiants, dont le MOCO - Panacée, nouveau musée d'art contemporain multi-sites :

<https://www.moco.art/fr>.

- 30 salles de spectacle, de théâtre et d'opéra.

- Une vingtaine de librairies, dont une grande institution : la librairie Sauramps. Vous pouvez aussi acheter des livres d'occasion et les revendre à la librairie Gibert.

- 15 médiathèques présentes dans 7 quartiers de Montpellier et 8 communes de la périphérie :

<https://mediatheques.montpellier3m.fr>

À Montpellier, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez :

- le grand quotidien régional, Le Midi Libre, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.midilibre.fr> > montpellier

- la Gazette de Montpellier pour les bons plans sur Montpellier et sa région :

<https://www.lagazettedemontpellier.fr/>

- l'agenda très complet du site de l'Office de Tourisme de Montpellier :

<https://www.montpellier-tourisme.fr> > Agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

• La Place de la Comédie, le lieu central et incontournable de Montpellier.

• Le musée Fabre, l'un des plus beaux musées d'Europe.

• La promenade du Peyrou, place royale avec Arc de Triomphe et aqueduc, modèles d'architecture classique.

- Les ruelles médiévales avec de beaux hôtels particuliers.
- La cathédrale Saint-Pierre, bel exemple de gothique méridional.
- Le Jardin des plantes, jardin royal créé au XVI^e siècle, aujourd'hui géré par l'Université de Montpellier.
- Les plages à 10 km du centre ville (accessibles en transports en commun ou en vélo) !

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.montpellier-tourisme.fr/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MAI

- Le FISE, Festival International des Sports Extrêmes, plus grande compétition de ce type en Europe (événement gratuit).
- La Comédie du livre, manifestation gratuite autour du livre et de la lecture (rencontres, débats et ateliers).
- Nuit européenne des musées, une autre façon de découvrir gratuitement les musées de la ville.

JUIN

- Le Printemps des Comédiens, grand festival de théâtre qui rassemble le monde entier à Montpellier.
- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Festival des Architectures Vives, l'architecture contemporaine éphémère dans le centre ville historique.

JUILLET

- Festival Montpellier Danse, 300 compagnies venues du monde entier dansent pendant 10 jours (nombreux spectacles gratuits).

- Festival Radio France Occitanie Montpellier, une centaine de concerts (musique classique, électronique et jazz) sur plusieurs semaines.

AOÛT

- Les Estivales, tous les vendredis, une découverte des terroirs (dégustations, artisanat, conférences) dans une ambiance festive.

SEPTEMBRE

- **MUSE, journée d'accueil des étudiants organisée par l'Université de Montpellier et des grandes écoles.**
- **Nuit européenne des chercheurs, rencontres entre chercheurs et grand public.**
- Les Internationales de la guitare, un festival de musique autour de la guitare avec concerts et rencontres.
- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Braderie solidaire annuelle d'objets utilitaires pour l'équipement des logements par l'association universitaire Mouvement Circulaire Étudiant : <https://www.facebook.com/p/Mouvement-Circulaire-Etudiant-100081797503160/>

OCTOBRE

- **Fête de la science, dans les laboratoires des universités.**
- Foire internationale de Montpellier, durant 11 jours, le Parc des Expositions de se transforme en un immense magasin éphémère autour des nations du monde.
- Cinémed, festival international du cinéma méditerranéen, projection de 200 films venus de tous les rivages de la Méditerranée.

NOVEMBRE

- Cœur de Ville en lumières, un spectacle onirique pour fêter l'hiver.

Pour en savoir plus :

<https://www.montpellier-tourisme.fr> > Agenda > Les événements phares

ÉCHANGER & PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Montpellier :

299 000 habitants

50% de la population a moins de 34 ans

7^e VILLE DE FRANCE, plus de 5 millions de touristes par an

MONTPELLIER,
CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT,
l'une des quatre grandes villes de la Région Occitanie avec Toulouse, Perpignan et Nîmes

RÉGION OCCITANIE,

3^e RÉGION D'ACCUEIL

des étudiants étrangers en France (plus de 34 000 étudiants internationaux)



Montpellier :

70 000 étudiants

dont **15%** d'étudiants internationaux



MONTPELLIER, CLASSÉE EN 1^{RE} POSITION DES 46 VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/occitanie-552>

CAMPUS FRANCE MONTPELLIER

87 avenue Jacques Cartier, 34000 Montpellier
Station Place de l'Europe

Ouvert sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Contact : montpellier@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org